

BULLETIN D'INSCRIPTION

èmes UNIVERSITES D'ÉTÉ

du Management Territorial

les vendredi 28 et samedi 29 août 2009

à retourner avant le 24 juin 2009 à :

L'Association pour la Recherche et l'Expertise en Management Public Territorial
Le Cardenal - 31450 BELBEZE DE LAURAGAIS

Tél. : 05 34 66 03 50 - Fax : 05 34 66 03 51 - E-Mail : arempt-ue@orange.fr

L'inscription préalable, indispensable, doit nous parvenir avant le **24 juin 2009** et être accompagnée d'un chèque de 150 euros par personne (pour l'ensemble des frais de repas et d'organisation). Ce montant est de 100 euros pour les adhérents de l'Association pour la Recherche et l'Expertise en Management Public Territorial, ainsi que pour toute participation à partir de 3 personnes. (Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge de chaque participant).

Dès réception de votre bulletin, une lettre de confirmation de votre inscription vous sera envoyée avec toutes les informations pratiques.

COLLECTIVITE / ORGANISME :

NOM _____ PRENOM _____

FONCTION _____

ADRESSE DE LA COLLECTIVITE / ORGANISME :

CP _____ VILLE _____

TEL _____ FAX _____ EMAIL _____

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

À LA SOIRÉE ET AU DÎNER : Je participerai à :

- Visite du musée de l'histoire de la médecine le vendredi 28 août à 18h30
- Dîner à l'Hôtel Dieu le vendredi 28 août à 20h00
Nombre de personnes _____ (conjoint compris)
- Buffet le samedi 29 août à 12h30

NOMBRE DE PERSONNES _____ x 150 euros,
soit _____ au total

MEMBRE ET 3 PARTICIPANTS OU PLUS, VOUS BENEFICIEZ
DU TARIF PREFERENTIEL _____ x 100 euros,
soit _____ au total

CONJOINT (VISITE+DINER) _____ x 35 euros,
soit _____ au total

Je règle le montant de _____ euros,
par Chèques postal ou Bancaire
Libellé à l'ordre de l'Association pour la Recherche et
l'Expertise en Management Public Territorial.
Une facture vous sera délivrée à réception de votre
règlement.

Ou je m'engage à verser des droits d'inscription
d'un montant de _____ euros par mandat administratif.

INSCRIPTION AUX ATELIERS

Choisissez vos ateliers en indiquant votre ordre
de priorité 1, 2 ou 3

- PRIORITE** Les stratégies de réforme
- PRIORITE** Quel lien entre les stratégies
nationales et les stratégies locales ?
- PRIORITE** Les modifications de la gouvernance
interne

LE PRESENT DOCUMENT VAUT BON DE COMMANDE

Date :

Signature et Cachet :

Tout désistement du 15 juillet au 10 août sera facturé à hauteur de 50%.

Toute annulation postérieure au 10 août entraînera la facturation intégrale des droits d'inscription